

 GENERALITES.

I- LA GARRIGUE : STRUCTURES

II- ARCHITECTURE RURALE EN PIERRES SECHES DU LANGUEDOC:
BIBLIOGRAPHIE

III- ARCHITECTURE VERNACULAIRE : LEXIQUE TECHNIQUE

IV- ARCHITECTURE VERNACULAIRE : ESSAI DE DEFINITION

V- PETITE GRAMMAIRE DE LA PIERRE SECHE

VI- LES STRUCTURES DE PIERRE SECHE : UNE DESCRIPTION

VII- METHODOLOGIE DE L'ARCHITECTURE RURALE :

LA PIERRE ET L'ARCHITECTE, LA PIERRE ET L'ETHNOLOGUE.

VIII- TYPOLOGIE.

I La Garrigue : structures

I – GÉNÉRALITÉS SUR LA GARRIGUE.

1.1.— Définition et origine du mot.

D'après R. MAURY (1958), Ingénieur des Eaux et Forêts, «la garrigue est une formation végétale xérophile (1) très ouverte (2) représentant un aspect dégradé de la chênaie méditerranéenne installée le plus souvent sur un substratum calcaire en forme de plateau». Le mot garrigue viendrait du mot celtique chêne.

1.2.— Extension géographique en France.

Elle couvre, en Languedoc et en Provence :

- 40 000 ha dans les Pyrénées-Orientales ;
- 100 000 ha dans l'Aude ;
- 100 000 ha dans l'Hérault ;
- 60 000 ha dans le Gard ;
- 15 000 ha dans le Vaucluse ;
- 40 000 ha dans les Bouches-du-Rhône ;
- 3 000 ha en Ardèche ;
- 3 000 ha dans la Drôme,

soient 360 000 ha, c'est-à-dire le 1/10^e de la surface totale de ces départements.

1.3.— les caractéristiques du milieu.

1.3.1.— LE CLIMAT.

Il est de type méditerranéen.

1.3.1.1.— Les pluies.

Il pleut autant à Montpellier qu'en Normandie ; 730 mm en moyenne par an mais la pluie tombe surtout en automne et au printemps ; l'été est sec et chaud.

- 36,7 % tombent en automne ;
- 25,5 % tombent au printemps ;
- 22 % tombent en hiver ;
- 15,8 % tombent en été.

(1) Xérophile : amie de la sécheresse.

(2) Ouverte : la végétation ne couvre pas entièrement le sol et le rocher affleure par endroits.

1.3.1.2.— Les températures.

Elles sont très contrastées et la moyenne annuelle de 14 ° 1 citée pour Montpellier n'a pas de grande signification ; en effet, on observe des écarts importants entre les minima de l'hiver et les maxima de l'été et ce sont ces températures extrêmes qui déterminent la possibilité d'existence de certaines espèces. Il arrive qu'exceptionnellement ces températures extrêmes soient dépassées : ainsi les grands froids de février 1956 (— 25 ° à Saint-Martin-de-Londres) ont détruit les oliveraies de la région.

1.3.1.3.— L'insolation.

2 500 à 2 750 heures par an, soit le double de la France du Nord.

1.3.1.4.— Les vents dominants.

Le Mistral, vent sec du N-NW surtout entre octobre et avril. Le Marin et le Grec, vents du Sud et du Sud-Est, humides.

1.3.2.— LE SOL.

Le substratum est le plus souvent calcaire : calcaires marneux durs et compacts d'âge Jurassique, Crétacé et Eocène moyen. Ces calcaires fissurés déterminent le relief karstique avec les plateaux, les lapiaz, les avens, les grottes (stalaquites et stalactites), les pertes et résurgences, etc. Le sol dépend de la roche sous-jacente mais aussi du relief et de la couverture végétale. On trouve en général la terra rossa sur calcaire compact, les rendzines sur calcaire marneux tendre.

II — LA FLORE.

On peut l'envisager sous l'angle descriptif et cela nous conduit alors à l'étude des principaux types de garrigues, mais on peut également considérer l'aspect évolutif : Quel est le passé proche et lointain de la garrigue, quel est son devenir. On est ainsi amené à parler du climax, des séries régressives et progressives, de l'histoire de l'occupation humaine de la garrigue et de l'origine de sa flore.

2.1.— Les principaux types de garrigue.

La garrigue n'est pas uniforme, on parle couramment de la BROUSSE à kermès, de la LANDE à Romarin, de la PELOUSE à Brachypode, de la FORET de Chêne vert d'après l'espèce qui donne sa physionomie à la FORMATION. Ces formations se caractérisent par l'importance relative des divers types biologiques qui la composent ce qui conduit très grossièrement à examiner la répartition de la flore par strates c'est ce qui est fait dans le tableau

Dans ce tableau les strates sont aussi découpées : strate arborescente (plus de 5 m) ; strate arbustive supérieure (plus de 2 m) ; strate arbustive inférieure (de 2 m à 0,80 m) ; strate herbacée.

Les lianes sont placées dans la strate qu'elles peuvent atteindre, les sous-arbrisseaux ligneux comme le Thym, la Sarriette, etc. dans la strate herbacée malgré leur tige ligneuse. Ce classement physiologique regroupe les espèces que l'on retrouve le plus fréquemment dans ces formations mais il est certain que la pelouse à Brachypodium ramosum sur sol très sec ne contient pas les mêmes espèces que la pelouse à Brachypodium phoenicoides que l'on rencontre sur sol plus profond. Une étude plus poussée conduirait à rechercher les associations végétales qui composent ces diverses formations.

*in : "La garrigue de l'arrière-pays
Document Terrains Éducation nationale"*

II

BIBLIOGRAPHIE DE L'ARCHITECTURE RURALE EN PIERRE SECHE DU LANGUEDOC

liste compilée (1) par Christian LASSURE.

- J. Bourilly et F. Mazauric, Statistique des enceintes préhistoriques et protohistoriques du département du Gard, dans Comptes-rendus du Congrès préhistorique de France, 7^e session, 1911, Nîmes, pp. 540 et 545.
- Eugène Gimon, Les origines de Nîmes. Epoque préhistorique et protohistorique, dans Ecole antique de Nîmes, 1923, pp. 33, 66-67, 108-109 et 120.
- Paul Marcelin, Contribution à l'étude géographique de la garrigue nîmoise, dans Les Etudes rhodaniennes (Revue de géographie de Lyon), t. II, 1926.
- Maurice Louis, Le néolithique, Languier, Nîmes, 1933, pp. 170-171.
- Maurice Louis, La capitelle de la Liquière de Calvisson, dans Cahiers d'histoire et d'archéologie, t. V, 1933, p. 171.
- Maurice Louis, Le néolithique dans le Gard, dans Cahiers d'histoire et d'archéologie, t. V, 1933, pp. 122-123 et 171-172.
- Maurice Louis, Les cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement, dans Comptes-rendus du Congrès préhistorique de France, Périgueux, 1934, pp. 145-156.
- Maurice Louis, Au sujet des cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement, dans Cahiers d'histoire et d'archéologie, t. VII, 1934.
- Maurice Louis, Les origines et l'évolution de la capitelle, dans Comptes-rendus de l'Ecole antique de Nîmes, 15^e session, 1934, pp. 27-67.
- Maurice Louis, Le village anhistorique de la Liquière de Calvisson (Gard), dans Cahiers d'histoire et d'archéologie, t. XII, 1937, pp. 3-38.
- Paul Marcelin, Sur la structure agraire du Midi méditerranéen : les champs clos de murs en pierre sèche des environs de Nîmes, dans Congrès national des Sociétés savantes, Montpellier, 1936, Bulletin de la section de géographie du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1937, pp. 29-34.
- Paul Marcelin, Les bâtisseurs à pierre sèche et leurs oeuvres dans la garrigue, dans Comptes-rendus de l'Ecole antique de Nîmes, 23^e session, 1941, pp. 1-31.
- Maurice Louis, Les pasteurs néolithiques du Languedoc méditerranéen, dans Annales de l'Université de Montpellier, t. III, 1945, pp. 256-265.
- Maurice Louis, Daniel Peyrolle, Jean Arnal, Les fonds de cabanes énéolithiques de Fontboulisse, commune de Villevieille près Sommières (Gard), dans Gallia, t. V, fasc. II, 1947, pp. 235-257.
- (1) Liste non exhaustive.

- Paul Marcelin, La forme des champs dans la garrigue nîmoise, dans Bulletin de la Société languedocienne de géographie, t. XIII, 1956 pp. 171-191.
- Paul Marcelin, Les terrasses cévenoles. Essai sur le travail humain la terre et l'eau dans les Cévennes, dans Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, 1960-1964, t. IV,
- Paul Marres, Les garrigues languedociennes. Le milieu et l'homme, dans Actes du 86^e Congrès national des Sociétés savantes, Montpellier, 1961, section de géographie, Paris, 1963, pp. 201-216 (en particulier pp. 207-214).
- Jean Nougaret, Notes sur un procédé traditionnel de construction Cabardès, dans Folklore, n° 119, automne 1965.
- Paul Marcelin, Introduction à une histoire de la garrigue nîmoise. Essai; dans Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles Nîmes, t. LI, 1971, pp. 206-264.
- Paul Marcelin, Mystérieuses capitelles! Etude sur les capitelles de la garrigue nîmoise; dans Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, t. LII, 1972, pp. 131-168.
- Paul Marcelin, Fragments de l'histoire de la garrigue nîmoise. Un terre, des hommes et leurs travaux, Centre départemental de documentation pédagogique du Gard, Montpellier, 1974, 134 p.
- André Cablat, Les capitelles de l'Hérault, dans Bulletin de la Société d'études scientifiques de Sète et sa région, t. VI-VII, 1974-75 pp. 119-132.
- Antonin Caffa, Enigmatique capitelles (constructions en pierres sèches) de la région du Gard, dans Connaissance du Pays d'Oc, jan. février 1975, pp. 58-63.
- Mieux connaître les capitelles, article du Midi-Libre du 30 février 1975, p. 6.
- Arts et traditions rurales. Bilan 1976, dans Bulletin de l'Association Arts et traditions rurales, Hérault, 15 p.

NOTES DE LECTURE DE A.R.P.S. et A.V.R.

BULLETINS DU CERARS 1977-1985

TERMES TECHNIQUES :

- Jas (ou Sasse) : Berg
- Restanques : murs de soutènement (Gard)
- Calabert : petit hangar roulé accolé à la maison ardechoise,
- Apiès : Rucher
- Orri : Bergerie de Haute altitude voutée en pierre sèche (autre écriture : ORRY → P.O.)
- Cortal : bergerie de haute altitude toiturée
- Raparo : abri non couté inclus dans un mur ou un pierrier (abri en catalan → P.O.)
- Cove ou covas (catalan) : cabanes
- Capitelle : (région nîmoise) abris des champs, resserres à outils, cuiviers
- Granfelos (ardèche) : petits bâtiments à maçonnerie liée et toit de tuiles creuses ou de lauses
- Douelle : platelage en châtaignier
- Sigas : terre grasse pour caler les lauses
- Palisses : toiture en genêt ou en chaume de la montagne vivaroise
- Banaston : (oc) petite hotte de "banasti" : berne, corbeille, panier de bat, hotte, comporte
- Eissatier (oc) de "Cissart" : terre défréchie et écobuée, issart
- Faisse : mur de soutènement des cultures en terrasses
- Clapas (ou clapasses) : amas d'épierrage
- Traversier : terrasse de culture transversale sur une pente
- Embosenada : éboulement d'un mur
- Casal : mesure, grange
- Cabiron : chevron
- Caladatge : pavage (de calade = pavé, dalle)
- Jaça : étable à brebis
- Laupia : toit pour se mettre à couvert de la pluie ou du soleil en branches, tonnelle, treille, etc...
- Gotat : gouttière, rigole d'écoulement
- Pisa : auge circulaire ou ovale en pierre pour le bétail.

ARCHITECTURE EN PIERRE SECHE : TERMES LOCAUX

- Capitelle : Gard
- Caselle : Lot
- Cabanon pointu : Provence
- Borie : Vaucluse
- Cabase : Bourgogne
- Caborde : Franche-Comté
- Cardole : Maconnais
- Chibotte : Velay
- Oustalet : hérault
- Orri : Pyrénées Orientales
- Casarelle, Casarone, pagliaghju, barracuns : Corse
- Trullo : Puilles, Italie du Sud
- Caselle : Italie
- Melunot : Israël

DIFFERENTS TYPES DE FAITAGE (ARDECHE/CEVENNES/LOZERE)

- * Faitage en Bastel : grosse gouttière renversée.
- * Faitage en lignolet : alternance de lauses en pente contrariées engravées d'un versant sur l'autre et liées par des raccords de mortier de chaux grasse → dans la Cévenne vivaroise (sablières, Beaumont), procédé plus élaboré le "Parpaillou" ou en "rastel" technique importée de la Lozère (cf réfection école de Thines, 07) et du Rouergue → technique retrouvée dans la Haute Vallée du Chassezac (La Garde Guirin).
- * Faitage cévenol en Cuberte : dalles inclinés face au vent de la pluie ("cabucelle" = couvercles) empilement successif sur mortier de chaux (région de , vallées du Chassezac) → poids environ 150 kg/m².

L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE : ESSAI DE DEFINITION

LES TEMOINS D'ARCHITECTURE VERNACULAIRE SE DEFINISSENT AUX PLANS DE L'HISTOIRE, DE LA SOCIOLOGIE ET DE LA TECHNOLOGIE.

Un bâtiment vernaculaire appartient à un ensemble de bâtiments surgis lors d'un même mouvement de construction ou de reconstruction affectant une ou plusieurs régions (voire des aires géographiques encore plus vastes) et s'inscrivant dans une période variant d'une région à une autre selon des décalages de quelques décennies à un siècle et plus. En d'autres termes, un type vernaculaire se rencontre dans une fourchette chronologique, marquée par un "*terminus post quem*", avant lequel il n'existe pas, et par un "*terminus ante quem*", après lequel il cesse d'être construit. Les exemplaires de ce type, s'ils ne sont pas conservés tels quels, sont alors soit détruits, soit modifiés, soit incorporés à d'autres bâtiments.

Reflet de changements économiques, un type vernaculaire est caractéristique non seulement d'une époque donnée mais aussi de la classe sociale qui l'a fait construire et l'a utilisé. Il ne peut se comprendre que dans la mesure où l'origine sociale du constructeur-utilisateur est cernée effectivement. L'étude montre que, pour un type donné, plus le constructeur est haut dans l'échelle sociale, plus les premiers témoins en matériaux permanents sont anciens, et inversement, plus le constructeur est bas dans l'échelle sociale, plus les premiers témoins conservés sont récents; on a ici affaire à un "seuil vernaculaire", au-delà duquel l'archéologue prend la relève de l'historien, les seuls vestiges subsistants étant alors en-dessous du sol.

Concernant de vastes aires géographiques, l'architecture vernaculaire est soumise à la diffusion de plans, de techniques de construction et de décors stylistiques transcendant le cadre de la "région", parfois même débordant des limites nationales. Si l'on tient compte des décalages survenant d'une zone à une autre, ces éléments permettent de dater, à quelques décennies près, les bâtiments où qu'ils se trouvent.

TROIS GRANDES CATEGORIES OCCUPENT LE VASTE CHAMP DE L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE : LES BATIMENTS DOMESTIQUES, LES BATIMENTS AGRICOLES ET LES BATIMENTS PRE-INDUSTRIELS.

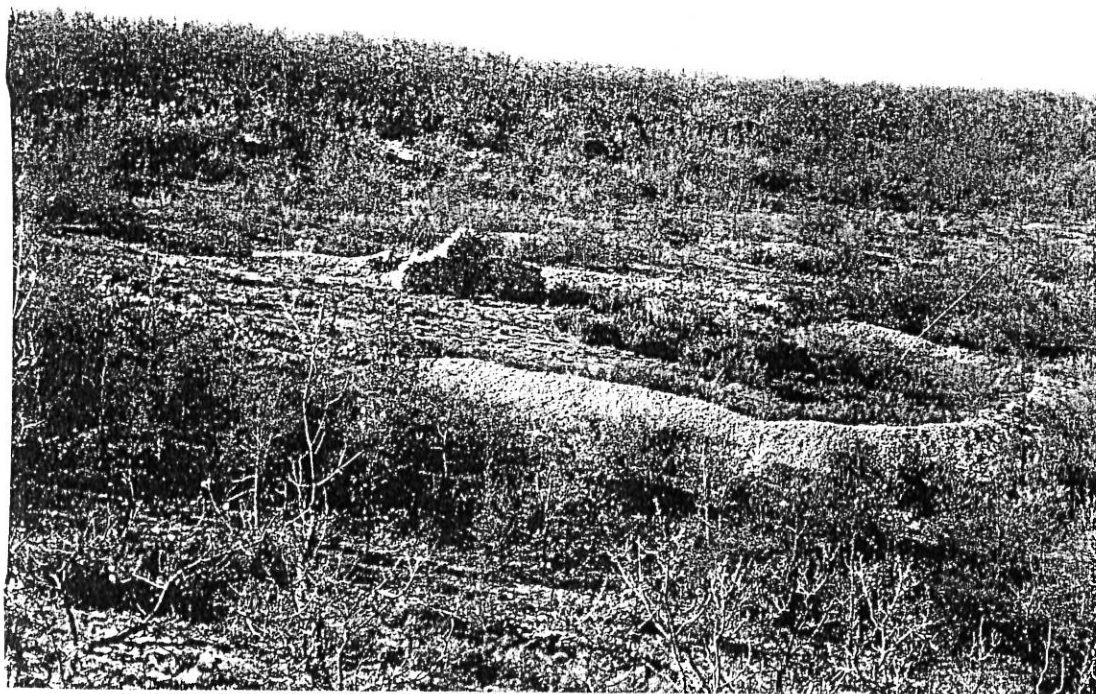
L'architecture vernaculaire domestique comprend les édifices conçus pour satisfaire aux nécessités de la vie courante (se restaurer, se reposer, ranger, etc.) et leurs annexes (souillarde, four, porche, buanderie, etc.). Dans cette catégorie entrent les auberges et les boutiques, où les activités domestiques sont au moins aussi importantes que la fonction commerciale. A l'intérieur de cette catégorie, il convient de dissocier l'architecture vernaculaire de la campagne (ou rurale) de celle de la ville (ou urbaine), la première concernant principalement l'agriculture, la seconde le commerce.

L'architecture vernaculaire agricole comprend tous les bâtiments de la ferme, excepté la maison d'habitation et ses annexes domestiques : ainsi la grange, l'étable, la garde-pile, la remise à charrettes, etc. Sont inclus dans cette catégorie les dépendances éloignées (grange en plein champ, maisonnette de vigne, cabanon, etc.) et les édifices appartenant à la communauté (fournil, lavoir, puits, etc.).

L'architecture vernaculaire pré-industrielle englobe les bâtiments abritant des activités pré-industrielles propres à la campagne (moulins à vent et à eau, fours à chaux, forges, tuileries, etc.), ainsi que les fabriques et les ateliers rattachés à une habitation ou incorporés à celle-ci (atelier de tisserand, naréchalierie, etc.).

V

En "Pierre sèche en Provence", Alpes de Lumière.



Enclos et cabane de Marius Brémond à Saint-Michel-l'Observatoire (vers 1920).

Petite grammaire de la pierre sèche

Pour construire en pierre sèche, il faut de la patience, un bon coup d'œil (assorti d'un bon tour de mains qui savent sentir si la pierre est à sa meilleure place), et une bonne résistance physique.

Car il faut en extraire et en charrier, des pierres et des pierres, puis les trier, les classer, les essayer, les déplacer, les reposer. Un «cabanon pointu» moyen du pays de Forcalquier peut peser entre 30 et 50 tonnes ; un grand, 150 à 200 tonnes. Si vous comptez que chaque pierre vous passe au moins trois fois entre les mains...

Philippe Alexandre, qui a à la fois une expérience de maçon, et une analyse de théoricien de la pierre sèche, estime qu'un ouvrier maître de sa technique peut mettre en œuvre un mètre-cube de pierre sèche en 3 ou 4 heures. Pour sa part, Pierre Martel compte une journée de travail pour édifier un mur de terrasse dont le parement couvre un mètre-carré.

On ne va pas faire ici un traité de la pierre sèche, qui aurait besoin de plusieurs experts ; mais on va proposer une grammaire de base de cette technique.

Lit, délit. Placée dans son lit (strates de sédimentation de la roche placées horizontalement), une pierre a une bonne résistance à la compression, supporte bien le poids de la construction qui la domine. Placée en délit (strates disposées verticalement), elle risque de se fissurer, et, si elle est haute, de créer un coup de sabre dans le mur. Cette règle du lit peut être perfectionnée par la règle du sens de carrière, où chaque pierre a un dessus et un dessous.

La règle du lit des pierres, largement appliquée en Provence, n'est pas acquise partout. Ainsi, en Grèce, des murs pare-vent sont chaînés régulièrement par de longues pierres dressées verticalement.

Assises. Le corollaire naturel de la règle du lit est celle de la construction en assises horizontales régulières. D'où l'intérêt, dans la préparation du chantier, de trier les pierres et de les classer par épaisseurs. Les murs ainsi montés en assises sont stables mais assez amorphes. Une autre solution (occasionnelle en Provence : par exemple dans des terrasses au pied de Gordes ; plus systématique dans des îles irlandaises) est de ranger les pierres de chant obliquement ou, mieux, en arêtes de poisson. Plus le mur est comprimé verticalement, plus il se bloque, horizontalement comme verticalement.

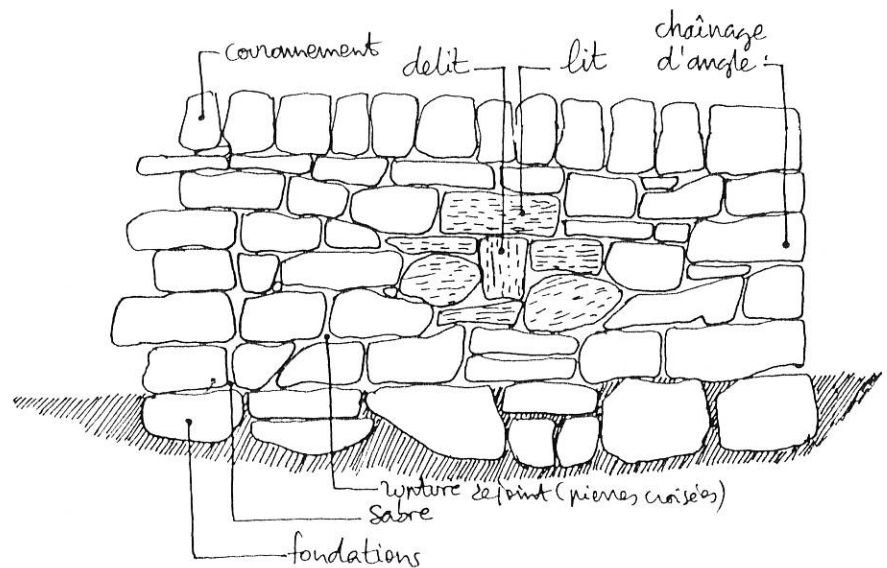
Appuis. En l'absence de liant venant boucher les trous, la grande règle de la construction en pierre sèche est de chercher pour chaque pierre les meilleurs appuis sur les pierres du dessous

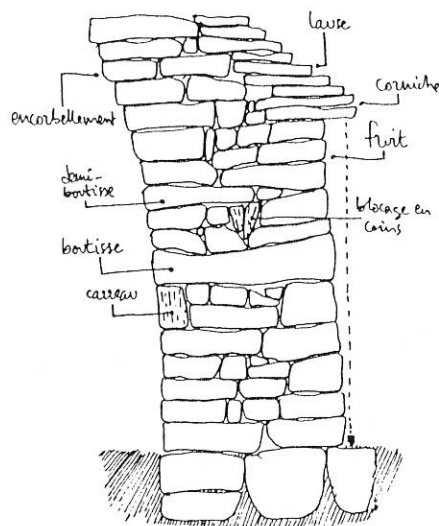
(et avec les pierres qui l'encadrent). Il ne faut surtout pas compter sur le poids qui viendra la charger pour immobiliser une pierre qui se balance : à terme, c'est tout le mur qui se balancera. D'où un long travail d'observation, pour juger à l'avance des emboîtements possibles, apporter un coup de martelette judicieux, et des essais patients : il ne faut pas craindre de changer deux, trois fois de pierre avant de trouver la bonne. Des petites cales de pierre ne seront introduites que dans un mur déjà en place, pour achever de le bloquer.

Croiser les pierres, sabres. En montant les pierres en piles, on accentue leur instabilité. En les croisant, on les solidarise. D'où l'intérêt de monter les murs en assises régulières. Mettre les pierres en pile et aligner plusieurs joints verticaux successifs, c'est créer un « coup de sabre » qui enlève sa cohérence au mur.

Fruit. Les parements extérieurs d'un mur ne doivent pas être verticaux et parallèles, mais monter l'un vers l'autre légèrement en oblique. Le mur se resserre ainsi sur lui-même.

Boutisses. Le mur est formé des pierres des deux parements et d'un blocage interne de petits fragments. Pour éviter qu'il n'éclate, il faut le lier régulièrement par des grandes clefs qui le traversent de part en part : les boutisses. L'idéal est d'en placer au moins une tous les mètres carrés du mur. Faute de pierres assez longues, on peut superposer deux demi-boutisses (ou clefs) dont les queues se recouvrent et adhèrent fortement l'une à l'autre. Il faut résister à la





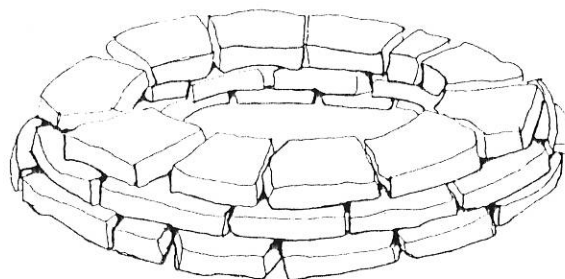
tentation, pour avancer plus vite, de placer les pierres allongées parallèlement au mur. Une pierre est en règle générale à placer perpendiculairement au mur, dans lequel elle s'enfonce ainsi profondément.

Bloage. Le bloage (ou fourrure) au cœur d'un mur doit être aussi soigné que les parements : appuis entre les moellons, chasse aux vides incontrôlés, aux éclats verticaux qui risquent de glisser et de se transformer en coins. Les blocages remplis hâtivement, avec des fragments trop petits, font, à terme, des murs dont le ventre se tasse et repousse à l'extérieur les parements.

Le bloage joue aussi un rôle important de volume-tampon entre l'extrados des voûtes ou coupoles et les lauses de la couverture. Si la toiture est à forte pente, le bloage doit être très soigneusement appareillé car c'est lui qui empêche les lauses de glisser. S'il a un rôle de remplissage et de charge inerte (entre les coupôles de bergerie), il peut être fait de terre et de petites pierres mêlées.

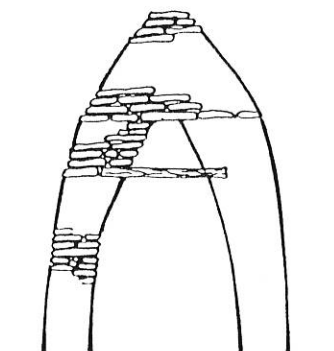
Pour se protéger des courants d'air, de l'humidité, des nuisibles, les interstices entre les pierres peuvent être remplis de terre fine au fur et à mesure de la construction du mur, et le parement intérieur enduit d'un mortier de chaux. Mais terre fine et enduit ne constituent ni un liant, ni un bloage, et le mur doit continuer à obéir aux règles fondamentales des appuis directs entre les pierres, des ruptures de joints, etc.

Encorbellement. Les coupôles en encorbellement ne nécessitent pas de coffrage. Les pierres sont disposées horizontalement, ou même légè-



rement penchées vers l'extérieur (pour empêcher les rentrées d'eau). Chaque rang avance sur le précédent, guère plus que sa propre épaisseur, sauf pour les tous derniers rangs : ainsi l'équilibre est au profit de la queue de la pierre. Les pierres étant soigneusement croisées, les rangs deviennent solidaires les uns des autres : la coupole finit par se claver horizontalement. Plus la coupole se resserre vite, plus elle est audacieuse et efficace. Plus au contraire, elle monte, en pain de sucre, plus elle est solide. Ces formes très hautes apparaissent volontiers dans la phase terminale de la pierre sèche en Provence (début du XX^e siècle), avec une manifeste connotation esthétisante.

L'effet de clavage horizontal vaut aussi pour les édifices de plan carré, pourvu que soit respecté le rapport entre la taille de l'édifice et celle des pierres qui le constituent, notamment leur largeur (qui permet de bien les croiser) et leur longueur (qui permet de les ancrer profondément dans la masse de la construction). Les berceaux en encorbellement (employés dans les voûtes en carène du type « Gordes ») sont plus délicates à élever. Il n'y a pas d'effet de clavage horizontal, et les deux amorces de voûtes, arrivées à une certaine hauteur, se précipiteraient l'une contre l'autre si le bâtisseur ne maintenait leur équilibre en les chargeant le plus à l'arrière possible. Pour des berceaux larges, des pièces de bois sont lancées entre les deux demi-voûtes, qui se repoussent ainsi



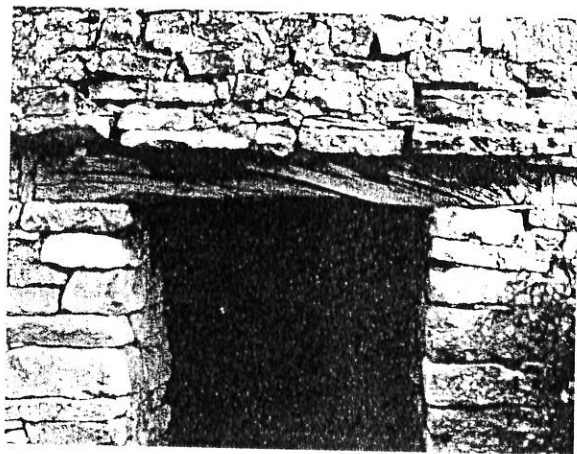
l'une l'autre par l'intermédiaire de ces béquilles horizontales. Les longues dalles du sommet de la voûte jouent ce même rôle. Pour augmenter leur adhérence, elles sont chargées d'une grande épaisseur de pierres. Après le chantier, les pièces de bois, laissées, deviennent poutres de planchers intermédiaires, armatures de rangements hauts.

Corniche. Sert de gouttière pour empêcher la pluie de ruisseler sur le mur : doit être alors au moins aussi large que le fruit du mur. Souvent formée de deux rangs croisés de dalles horizontales. On voit parfois des dalles en larmiers au-dessus des portes, de fenêtres, certaines dignes des architectures savantes (plateau des Claparèdes, Serre de la Garde à Forcalquier).

Linteau. Sur les portes des «cabanons pointus» du pays de Forcalquier, les deux formes les plus courantes de linteaux sont :

- deux longues pierres accolées, presque toujours retaillées ;
- une série de grosses branches de chêne.

Les longues pierres peuvent craindre le gel... et les voleurs. Le bois craint la pourriture. Les carriers de Mane ont fait pour leurs cabanes de chantier des linteaux appareillés superbes avec les pierres qu'ils avaient extraites. Quelquefois, les linteaux sont soulagés par des arcs de décharge (enclos de Chanteperdrix par exemple). Sur les plateaux de molasse du Vaucluse, les arcs clavés couvrant des portes ne sont pas rares.

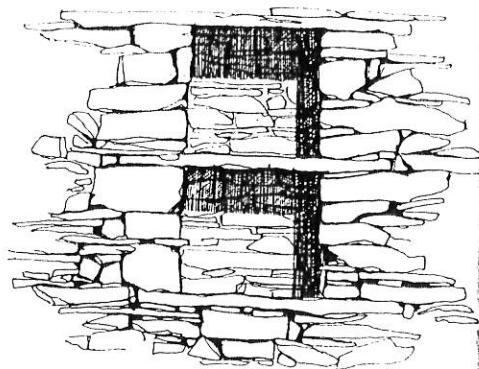


Saint-Martin-de-Castillon (Vaucluse).

Pieds-droits. (Ceux des portes et, dans une moindre mesure, ceux des fenêtres.) On leur réserve de belles pierres, souvent retaillées, assez longues pour se chaîner entre elles, et se marier profondément avec le mur.

Placards muraux. Dans les cabanes des champs, ils restent à la mesure de petits stockages : casse-croûte du midi, ou au maximum provisions de quelques jours, quelques ustensiles culinaires et petits outils laissés sur place. Pour des outils plus précieux (fusil, argent, flacon d'alcool), le constructeur peut ménager dans l'épaisseur du mur un placard secret, dont lui seul sait quelle pierre en tiroir est la porte.

(Dans les cabanes de Gordes à vocation d'habitat permanent ou semi-permanent, les volumes de rangement sont beaucoup plus grands, soignés, et spécialisés : greniers sur planchers, en partie haute de cellules, soigneusement enduits pour limiter l'accès des rongeurs, crochets sous voûte, granges à foin, etc.)



Vachères (Alpes-de-Haute-Provence).

Cheminée. Conduits de fumée ménagés en diagonale dans l'épaisseur du mur, pour évacuer la fumée. Débouchent dehors souvent sous la corniche. A placer à l'opposé du vent dominant ou, mieux, dans la perpendiculaire des deux vents dominants opposés (mistral et marin). Hotte de cheminée en dalles ancrées dans le mur, avec manteau en dalles posées de chant ou mixte (traverses de bois et dalles de chant : par exemple dans la bergerie du Pic de la Pique, entre Ferrassières et le col du Négron, ou au Jas-du-Maître à Redortiers).

Mezzanine. Demi-plancher en bois, pour dormir plus au sec, plus au chaud et moins durement que sur le sol irrégulier de la cabane. Constitué de planches portées par une ou plusieurs poutres centrales et reposant sur une corniche interne de pierre ou, mieux, ancrées dans un rang de pierres en retrait. Pendant le chantier, ce demi-plancher sert d'échafaudage pour monter la partie moyenne de la voûte.

(Dans ce domaine encore, les cabanes de Gordes et des communes voisines présentent des

systèmes beaucoup plus élaborés de demi-planchers, de cloisons — y compris d'étonnants planchers constitués uniquement d'énormes dalles lancées en travers de pièces, assez étroites il est vrai.)

Fenêtres. Etroites et peu hautes, dans tous les types d'habitats de pierre sèche. Appui et linteau sont de larges dalles. Renseignent souvent sur les visées favorites du constructeur (troupeau, cultures, gibier, voisinage, paysage, ...). Ne se défient pas toujours du vent (des usagers ultérieurs se chargent alors de les boucher). Ne laissent pas entrer le soleil, sinon levant ou couchant, ni la chaleur ; contribuent mal à la ventilation de la fumée.

Couronnement des murs (clôtures, terrasses). Répondent à trois soucis : charger le haut du mur et l'empêcher de se disloquer, terminer le travail avec élégance, empêcher éventuellement des bêtes de passer. Plusieurs techniques coexistent en Provence.

- Un rang final de pierres assez régulières, plus grosses, larges et lourdes que les rangs qu'elles viennent charger et chaîner.

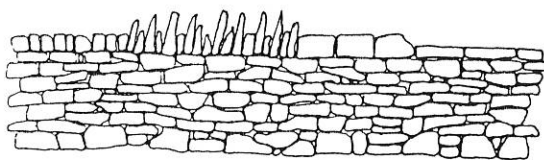
- Raffinement du procédé précédent, un rang de dalles taillées, aussi larges que le mur. Pour des travaux soignés : clôtures de domaines nobles ou bourgeois, etc.

- Un rang de pierres de chant, dressées verticalement ou en oblique. Se coincent les unes les autres et chargent le mur comme une rangée de livres :

- pour un couronnement de terrasse, ces pierres de chant sont souvent de hauteur très régulière, et modérée ;
- pour un couronnement de mur de clôture, elles peuvent être de hauteur irrégulière, voire franchement hérissées, pour décourager le passage des chèvres (qui ont horreur d'engager leurs pieds fourchus dans ces crêneaux étroits), ou pour empêcher le passage des loups. (A Gordes, ces hérissements, le pseudo-folklore et le ciment artificiel aidant, deviennent aujourd'hui aussi agressifs et aussi disproportionnés que les coiffes des Bretonnes revues par les syndicats d'initiative.)
- Dans la région de Gordes, des rangs de pierre de chant inclus dans un mur marquent



Mane, les Eyroussières.

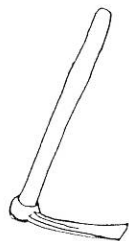


souvent un ancien niveau de crête du mur, débordé par la suite par le produit de nouveaux épierrages. Ces remords et redites sont plastiquement souvent fascinants.

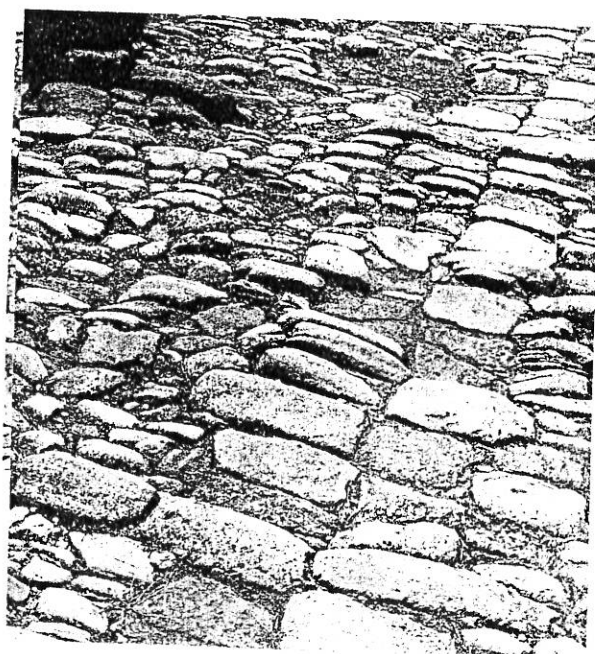
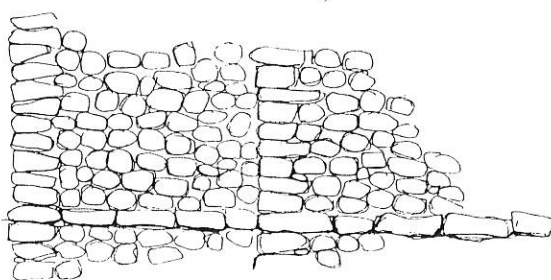
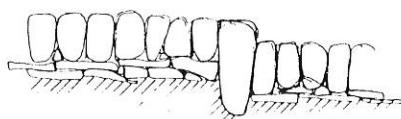
- Autre système pour empêcher le passage des bêtes (interdire l'accès à un verger, empêcher les lapins de sortir d'un enclos) : la rangée de dalles taillées débordé le mur d'une quinzaine de centimètres du côté où il faut faire barrage (des deux côtés si c'est un enclos à garenne, où il faut retenir les lapins et les protéger des renards). Au-dessus des dalles, le mur se poursuit, en encorbellement, sur encore 50 à 80 centimètres, ou encore les dalles sont chargées par un couronnement en forme de toit. (Bel exemple d'enclos-verger du milieu du XIX^e siècle à Bonnieux, route des cèdres, avec des portes appareillées conçues dans le même souci d'étanchéité aux mammifères nuisibles aux récoltes.)

- (En Ecosse, les murs de pierre sèche les plus pauvres sont simplement chargés de grosses mottes de gazon : grâce à l'humidité constante, elles tiennent plusieurs années.)





Pic de rachalan.



Outils pour la pierre sèche. Les outils spécialisés se réduisent à peu de chose. Pour faciliter l'épierrage, et notamment détacher les lauses, piochon à lame étroite et robuste (appelé dans le Gard "pic de rachalan"). Pour dégrossir les pierres, martelette. Fil à plomb, niveau, cordeau, pour tracer les fondations de la cabane ou du mur, puis pour contrôler sa progression. Pour les mains non endurcies, une solide paire de gants. S'y ajoutent des outils de terrassement (pic, pelle, barre à mine, rouleaux, brouette, paniers dans la Roya), des échelles, escabeaux, échafaudages volants pour les murs les plus hauts ou pour faciliter l'accès aux voûtes et toitures en cours de montage (l'accès de la partie haute de la voûte se faisant uniquement de l'extérieur).

Ce sont les chantiers de grosses réparations (voûtes crevées) qui sont les plus gourmands en matériel : forêt d'étais, cales et planches de coffrage, pour soutenir la partie à curer et à remonter, ou même toute la voûte.

Calades. On peut rapprocher de la pierre sèche la technique du caladage des sols de cours, d'aires, d'écuries, de rues et chemins, spécialement ceux en pente. Les pierres, aux formes assez ramassées, plus hautes que larges, sont rangées de chant, serrées les unes contre les autres, plantées dans la terre. La mise en place des calades se fait par panneaux, que guide une première rangée de pierres, plus fortes. Le démontage d'un des panneaux de la calade de Salagon a fait apparaître qu'un lit de petites pierres plates, disposées horizontalement, avait été placé par endroit sous les pierres de chant pour limiter leur enfoncement. (Un bel exemple d'aire caladée à Montsalier-le-Vieux, aujourd'hui envahie par les herbes folles.)

Lause. Le mot désigne ces grandes pierres plates, généralement de calcaire ou de schiste, convenant pour des toitures. Leur mise en œuvre peut soit participer pleinement de l'architecture de pierre sèche, soit être auxiliaire d'autres formes de construction, les règles restant les mêmes. Pour assurer une bonne étanchéité, les lauses doivent être recouvertes deux fois (seul le tiers inférieur est directement à la pluie). Compte-tenu de ce recouvrement important et de son épaisseur, la pente générale du toit doit être assez forte pour que chaque lause penche suffisamment vers l'extérieur. Ceci s'accorde bien aux profils des extrados des voûtes de pierre sèche ; en partie basse de ces voûtes, les lauses sont même sensiblement redressées par rapport à la pente sur laquelle elles s'appuient. On a décrit plus haut le rôle tampon du blocage.

Calade de Salagon.

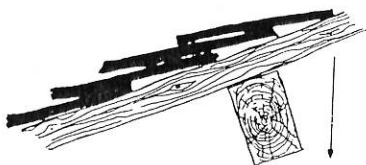
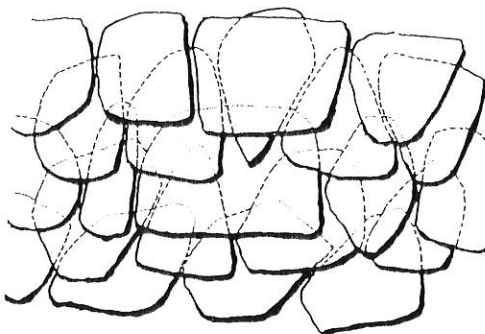
Dans l'art roman de Haute Provence, les toitures en lause apparaissent comme un système volontiers utilisé : des églises (Lure, Ganagobie, Mornas, Viens, Saint-Martin-des-Eaux, le Vieux-Noyers, Saint-Thyrse de Robion, La Madeleine de Châteauneuf-Val-Saint-Donat), des châteaux...

Toutefois, pour ce qui est des toitures sur charpente des maisons ordinaires, à partir au moins du XVI^e siècle, les zones d'utilisation des lauses sont encore plus réduites que celles de la pierre sèche : il faut que le sous-sol fournisse des dalles assez larges, assez minces, et résistant au gel (on fait subir aux lauses l'épreuve de trois hivers en surface, après lesquels elles doivent continuer à sonner clair).

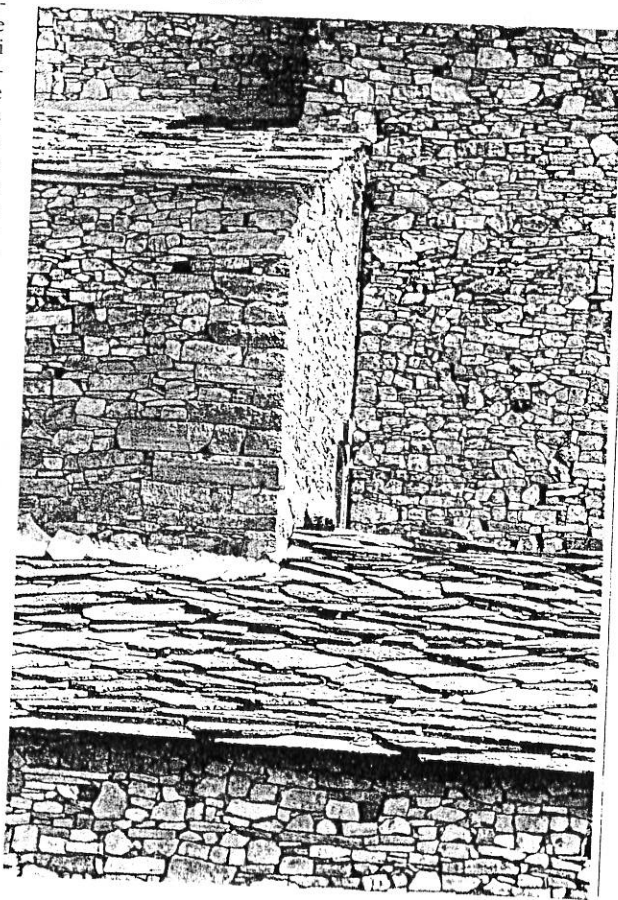
En Haute Provence, une des zones, qui correspond à un affleurement du calcaire stampien, de Sigonce à Apt (en passant par le Revest-Saint-Martin, Fontienne, Limans, Aubenas, Vachères, Sainte-Croix-à-Lauze, Viens), permet d'observer comment se fait le passage de la lause à la tuile sur les charpentes. Seules les deux communes orientales, le Revest-Saint-Martin et Fontienne, ont conservé une partie importante de leurs toitures de lauses qui deviennent le signe de reconnaissance de ces villages, soigneusement cultivé par une partie de leurs résidents secondaires. Dans les autres communes, les toitures entièrement en lauses sont rares. Mais il reste des souvenirs sous la forme d'ourlets de lauses recouvrant les murs pignons, les murs goutterots où ils servent de larmiers largement débordants ; les parties centrales des toitures, celles qui pèsent sur la toiture, ayant été remplacées par des tuiles. Or ces maisons à « ourlets » de lauses sont généralement très anciennes (XVI^e, XV^e, voire avant), ce qui permet d'imaginer que l'emploi des lauses dans ces villages était encore généralisé à la fin du moyen âge, accompagnées de toute une gamme d'éléments en pierre (corniches sous toiture, corniche sous ouvertures de pigeonniers et tables d'envol, larmiers sur portes et fenêtres), qui n'ont été remplacés que dans un second temps par leurs équivalents en argile cuite (tuiles, gènoises, carreaux vernissés...), avec des hésitations, maladroitement ou savoureuses, entre les deux plastiques.

Au total, si les couvertures en lauses continuent de céder la place aux tuiles, rondes ou mécaniques, voire au fibro-ciment, c'est d'une part à cause de leur poids, et des poutres énormes, des chevrons épais et serrés qu'elles exigent ; mais c'est aussi à cause de la difficulté de se procurer des lauses non gélives, dont l'extraction échappe désormais à l'auto-production.

Deux aires des Alpes du Sud utilisant des lauses (schisteuses) doivent être citées : les hautes vallées de la Vésubie et de la Roya ; et la haute vallée de l'Ubaye.



Le Revest-Saint-Martin.



PROVENCE-COTE-D'AZUR (17)
VAUCLUSE (84) ET BOUCHES-DU-RHONE (13)

VI LES MURS EN PIERRE SECHE ET LEURS AMENAGEMENTS A MURS, GORDES (VAUCLUSE) ET A GRANS (BOUCHES-DU-RHONE) par Maryse BLANC.

La présente étude se propose d'examiner les divers types de murs en pierre sèche qui se voient dans plusieurs secteurs du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Les zones concernées sont :

- la commune de Murs (84);
- une propriété privée aux Caquettes, à Gordes (84);
- les quartiers de Beamajour et de la Pujade, à Grans (13)..

Les murs de pierre sèche, que nous rencontrons dès l'abord de la zone des collines, font partie des restes d'une civilisation agricole disparue, qui a perduré jusqu'à l'aube du vingtième siècle. On a pratiqué autrefois l'épierrage des parcelles, pour la culture (céréales, oliviers, vignes) et pour la pâture (moutons), dans toutes les terres où les bancs de calcaire affleurent le sol et se délitent en milliers de pierres; dont les plus plates sont appelées "lauzes". Ce matériau encombrant, qu'il fallait utiliser sur place et sur la plus petite surface possible, a été élevé en ouvrages de pierres sèches, amoncellé et comprimé dans une architecture fonctionnelle: campagnes, bories, murs et clapiers (1). Ce sont les murs - qu'ils soient de soutènement, de clôture ou d'épierrement - et les aménagements qui y sont inclus ou qui s'y rattachent que nous allons passer en revue.

1. - LES MURS DE SOUTÈNEMENT (OU RESTANQUES).

Ils peuvent être établis sur le rocher et suivre les assises en escalier des collines, ou couper les vallons transversalement. Ils sont formés par l'élévation d'une rangée de pierres assez grosses, d'une longueur de 0,40 m à 0,60 m, avec un arrière-mur de pierraille et de terre. Ils soutiennent les parcelles accrochées aux flancs des collines, formant ainsi les restanques, et présentent un fruit plus ou moins accusé à la base (comme d'ailleurs les autres murs). Ils sont terminés par une rangée de pierres posées verticalement (n° 1), au niveau supérieur de la terre soutenue, ou par des lauzes posées à plat. Au bas de ces murs, s'ouvrent parfois des excavations naturelles, formées par l'érosion de la roche, cavités utilisées par les hommes (n° 2), comme à Beaumajour.

1.1. - LES BORIES.

A Murs, tant qu'à Grans, on trouve souvent des bories dans les murs de soutènement : des petites, complètement incorporées (n° 3); d'autres dépassant le mur par le couvrement (n° 4), d'autres enfin, plus grandes, s'appuyant au mur par le fond ou par les côtés, le mur et une ou deux parois de la borie se confondant (n° 5). Remarquons

que les bories et les murs sont liés les uns aux autres; en général, dans les champs cultivables, on trouve les bories sur les côtés, et le plus souvent contre un mur. De ce fait, l'inventaire des bories passe par celui des murs.

1.2. - LES SOURCES, CITERNES ET PUIXS.

Au bas des murs de soutènement, on peut trouver des sources, abritées dans un évidement cintré, et qui s'écoulent dans des bassins de pierre (n° 6), comme à Murs; parfois, aussi, des citernes (n° 7) et des puits : celui de Tourbe, à Murs, est à deux étages (n° 8). Dans les murs exposés au Midi, peuvent aussi se trouver des ruchers et des treilles.

1.3. - LES TREILLES.

A Tourbe, une soixantaine d'ouvertures se trouvent aménagées dans un mur (n° 9). Délimitées par quatre pierres, ce sont des logements de ceps, séparés par des intervalles de 0,80 m (raisins blancs).

1.4. - LES RUCHERS (OU APIÉS)

A Murs, un "apié" comprend vingt-cinq alvéoles de 0,50 m de largeur et de 0,55 m de profondeur, séparées par 0,60 m, des lauzes formant le socle et le haut des alvéoles (n° 10). A Grans, à la Pujade, dans un mur de soutènement légèrement arrondi, un rucher est composé de cinq alvéoles à fond cintré, séparées par des pierres de taille de 0,30 m de largeur, chaque alvéole ayant 0,50 m de largeur et de hauteur (n° 11). Prolongeant ce rucher, une banquette double le mur sur 0,80 m de hauteur; dix lauzes régulières de 0,50 m de largeur, posées à la suite les unes des autres, servaient de socle à dix ruches.

S'il y a des ruchers importants (2), il peut y avoir aussi, dans les murs de soutènement, une simple alvéole, soit près d'une borie (Gordes), soit au fond d'un enclos (Murs); les dimensions (largeur, hauteur et profondeur) varient de 0,50 m à 0,60 m.

1.5. - LES SOUTERRAINS.

A Murs, au bas d'un mur, sur la colline, s'ouvre une galerie qui conduit à un escalier; celui-ci débouche dans un souterrain dont la longueur totale est encore inconnue, 400 mètres seulement ayant été explorés (n° 12).

1.6. - LES ESCALIERS.

A côté des escaliers ordinaires, il existe des escaliers formés par des pierres épaisses et longues fichées dans le mur (0,50 m de largeur, taillée en moyenne). Elles peuvent être en surplomb extérieur total, avec de trois à cinq marches (n° 13), comme à Beaumajour, où l'on trouve trois de ces escaliers à l'oppidum, et deux autres dans des campagnes voisines. Parfois, les lauzes reposent par le tiers de leur longueur extérieure sur une avancée de mur (n° 14), comme à la Pujade, à Grans, où un escalier comprend dix marches, et un autre cinq.

1.7. - LES MURS DE CLÔTURE.

Ils délimitent les parcelles. Ce sont des barrières plus ou moins hautes (de deux à trois mètres à Gordes), entre lesquelles dependent des chemins charretiers, creusés d'ornières aux passages dangereux (à Grans). Leur épaisseur peut aller de 0,50 m à 0,80 m,

selon la grosseur des pierres employées. Ils sont formés par l'élévation de deux ou trois rangées de pierres. Au faite du mur, se trouvent des lauzes posées à plat, ou des pierres verticales (n° 15).

2.1. - LES BORIES.

Sur les surfaces prospectées, seule une borie (à Grans) est édiflée contre un mur de clôture simple. Il s'agit d'un mur de 0,53 m de largeur qui sert de fond à la borie et devient ensuite un mur-clapier de 0,80 m de largeur, les trois autres murs faisant 0,80 m de large (n° 16).

2.2. - PORTES.

Dans ces murs, il peut y avoir des ouvertures de portes d'une largeur ordinaire (n° 17), mais aussi de grandes ouvertures (pour le passage d'une charrette) : une de celles-ci est surmontée d'une lauze mesurant 2,45 m de longueur, elle-même coiffée d'une rangée de pierres verticales (n° 18).

2.3. - LES MURS DEFENSIFS.

A Gordes, pour empêcher l'escalade d'un mur, une rangée de lauzes, posées à plat sans interruption, dépasse de 0,30 m à 0,40 m au faite du mur (n° 19).

2.4. - LES TREILLES.

A une hauteur de 1,80 m, on peut trouver, dans un mur de clôture bien exposé, des supports de vignes : ce sont des pierres trouées, fichées dans le mur à une distance d'un mètre l'une de l'autre. Leur longueur extérieure est de 0,50 m, les trous ont 0,10 m de diamètre. A Gordes, on dénombre une trentaine de ces pierres trouées fichées contre un mur (n° 20).

3. - LES MURS-CLAPIERS.

Lorsque le mur de clôture a une largeur supérieure à 0,50 m ou 0,80 m (suivant les pierres employées), il devient mur-clapier et peut alors atteindre trois ou quatre mètres d'épaisseur. Il est formé de deux parois verticales de pierres, entre lesquelles on a accumulé la pierraille (n° 21). Le dessus d'un tel mur n'est couronné que dans le cas des épaisseurs les plus faibles. Il peut avoir de deux à trois mètres de hauteur et représente alors un volume considérable de pierres. On trouve ces murs en grand nombre autour des parcelles, à Gordes, à Grans et à Murs (parmi ces parcelles, il y a d'anciens oppida : à Grans, à Murs).

3.1. - PIERRES D'ATTACHE.

A Grans, une pierre trouée, fichée dans le mur à 0,80 m du sol, auprès d'une borie, servait à attacher un animal domestique (les pierres trouées sont naturelles) (n° 22).

3.2. - LES BORIES.

Dans ces murs-clapiers, on trouve des bories, soit comprises complètement (n° 23), soit dépassant le mur par la voûte ou par l'arrière (n° 24). A Murs et à Grans, les plus grandes s'écartent du mur par un, deux, ou trois côtés (n° 25). Dans ces cas, c'est la pierraille du mur-clapier qui prend la place des pierres habituellement situées entre les deux parois de la borie.

3.3. - LES RUCHERS.

Dans l'épaisseur d'un mur-clapier, un rucher peut être aménagé : ainsi à Beaumajour où un rucher est formé d'une dizaine d'alvéoles à fond cintré de 0,55 m de large et de 0,60 m de hauteur, séparées par 0,50 m (n° 26).

4. - ELEMENTS INCORPORES DANS LES MURS.

Les vieux murs ont été élevés sur des sols ayant été occupés à divers âges de l'humanité. S'il paraît délicat de les dater (à moins qu'ils fassent partie d'une borie datée, ainsi la n° 16, datée de 1764), du moins, certains vestiges incorporés parmi les pierres, lors de l'érection des murs, sont-ils précieux par leur témoignage. Ainsi, une villa gallo-romaine a pu être localisée, grâce aux tuiles et aux pierres comprises dans les murs de soutènement alentour. A Murs, les blocs de silex, dans les murs, signalent la présence des ateliers de débitage voisins. Au Véroncle, à Gordes, des moitiés de meules, dans un mur de soutènement, témoignent de la présence d'un ancien moulin hydraulique à blé. A Murs, une pierre datée (n° 27) provient de l'ancien rempart du village, abattu lors du percement de la route.

5. - L'APPAREIL DES MURS.

Les murs de soutènement sont souvent constitués de pierres brutes de toutes dimensions (n° 28), ainsi à Beaumajour. Pour certains, les pierres ont été rectifiées au marteau. Le travail est fait avec le dos du marteau : un coup, appliqué aux angles, rend les pierres à peu près rectangulaires (n° 29). La face saillante était aplanie de la même manière. Le résultat est un mur plus régulier, mais très vivant, grâce aux différences de formes et de grosseur de pierres (n° 30).

Les vieux murs, par leur mode de construction, par leurs aménagements, et par la beauté naturelle qui en émane, savent parler à tout homme qui les regarde avec attention. Ce sont des témoins non négligeables, d'un passé qui nous est encore inconnu par bien des points.

NOTES

- 1-Par clapiers nous entendons les pierriers parementés isolés, pour les différencier des murs-clapiers.
- 2-Un rucher d'une vingtaine de ruches à la Pujade a été détruit.

en "Architecture Vernaculaire"

VII

L'architecture rurale

« Etant donné un certain climat, la possibilité de se procurer certains matériaux, et les contraintes et les moyens d'un certain niveau technique, ce qui décide finalement de la forme d'une habitation et modèle les espaces et leurs relations, c'est la vision qu'un peuple a de la vie idéale... Les maisons, les agglomérations et les sites sont produits par le même système culturel et par la même conception du monde ».

(A. Rapoport, « Pour une anthropologie de la maison »).

Qui n'a entendu, dans les hameaux trop souvent déserts, le muet langage des pierres... Déchiffrer ce silence habité est l'affaire des poètes, des peintres et des photographes... Les architectes, les historiens, les ethnologues y démêlent un réseau complexe de relations des sociétés à la nature, à l'imaginaire collectif, à l'histoire. Nous nous contenterons d'une approche plus pragmatique : souligner les composantes et les caractères du patrimoine architectural des différentes régions du Parc national des Cévennes, et plus particulièrement de l'habitat rural. Eglises et châteaux relèvent aussi, dans le contexte, de l'architecture rurale, mais leur vocation leur donne un statut particulier. La maison rurale est moins spectaculaire mais à certains égards plus complexe : il faut déchiffrer ses fonctions d'habitat, de défense, de production, d'échange et l'histoire qui l'a parcourue.

Si trois régions bien distinctes composent le Parc (Cévennes, Causse Méjean, mont Lozère), il n'y a pas, à proprement parler « une » maison des Cévennes, « une » maison caussenarde et « une » maison du mont Lozère, mais trois ensembles architecturaux aux filiations parfois complexes. Aucun édifice ne réunit à la fois tous les caractères du « type » et uniquement ceux-là. C'est ce qui fait de la « maison-type » un objet introuvable !

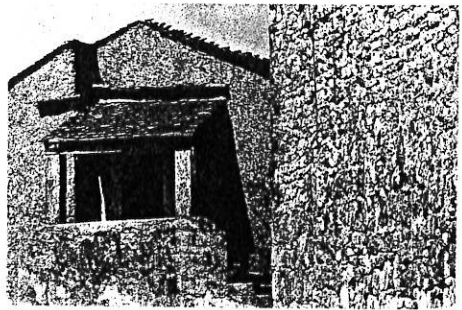
CONTRAINTES NATURELLES

Dans chaque région les modes de construction et le programme des constructeurs ont été, jusqu'à une époque récente, limités par les ressources et les contraintes du milieu. On ne construit pas de la même manière sur une pente et dans un terrain plat, en climat méditerranéen ou en climat montagnard. D'autres contraintes sont liées aux matériaux disponibles sur place : on peut hisser des moellons de schiste ou de calcaire sur de grands échafaudages bien plus facilement que les lourdes pierres du granite. La longueur des troncs utilisables pour les charpentes gouverne la largeur des édifices. On donne peu de pente aux toits de lauzes (dalles de pierre) et de tuiles canal pour que le matériau ne glisse pas. Il faut au contraire beaucoup de pente aux toits de chaume pour que la neige tombée s'évacue d'elle-même. Ces contraintes sont effectivement incontournables. Mais on trie, parmi les matériaux disponibles, ceux qu'on décide d'utiliser. On choisit tel site plutôt qu'un autre également utilisable pour construire. Cette sélection s'opère en fonction des modèles culturels que proposent les sociétés concernées.

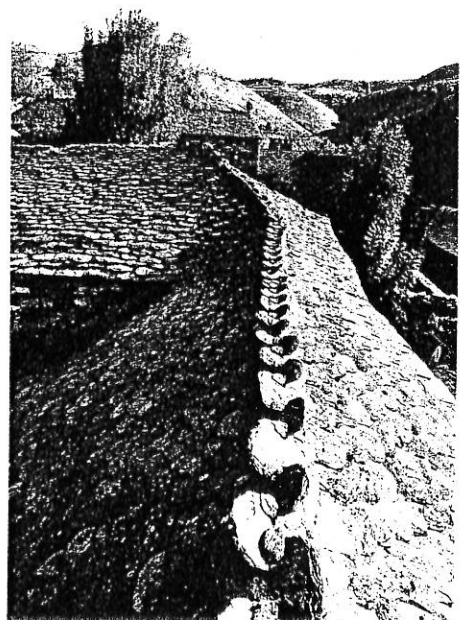
D'autres ressources naturelles ont, indirectement, un caractère contraignant :

une société préhistorique de chasseurs se préoccupera des migrations de gibier, les premiers agriculteurs se sont déplacés à mesure que les champs devenaient improductifs. Quant aux sociétés qui nous ont légué, directement, le patrimoine architectural qui nous intéresse, il leur fallait :

- de l'eau, d'où la présence presque constante de sources à proximité de l'habitat. Mais on peut aussi, par des artifices divers, amener et conserver l'eau là où il n'y en a point...
- un lieu « sûr » : offrant une assise solide aux constructions et commode à défendre, contre les intempéries, le ravinement, les inondations, les animaux sauvages et les autres hommes...
- des terres cultivables et des parcours pour les troupeaux. Ces ressources ont été exploitées grâce à la réalisation d'aménagements (terrasses, chemins, escaliers, barrages, réserves et conduites d'eau...) et de bâtiments (fenils, paillers, séchoirs, bergeries, moulins, fours...), les productions spécialisées engendrant leurs propres édifices : la culture des céréales les moulins, le travail de la laine les foulons destinés à parer le drap, la soie les magnaneries des-



1



2



tinées aux élevages de vers à soie et les filatures... L'exploitation des minerais et du charbon explique enfin la présence d'installations industrielles.

Dans les Cévennes, où les sols utilisables pour l'agriculture ont une superficie réduite, ces productions artisanales et industrielles auront des conséquences indirectes très importantes pour l'habitat puisqu'elles permettront à une population abondante de demeurer sur place, d'où une densité de bâti sans rapport avec les ressources habituelles d'un pays de montagne.

ET FLEXIBILITE

La durée, et la capacité de s'adapter à de nouvelles conditions de production et d'habitation, sont aussi l'un des caractères essentiels de la maison rurale. A un moment donné, elle traduit un état de la civilisation et de l'environnement, lui-même susceptible d'évoluer. Les techniques ne demeurent pas absolument identiques du Moyen Age au 19^e siècle. Les maîtres-maçons interviennent, aux côtés de l'utilisateur qui fournit matériaux et main-d'œuvre. Les savoir-faire qui se généralisent autorisent de construire plus grand, plus haut, d'édifier des voûtes plus spacieuses. On parvient à tailler les matériaux avec plus de précision. Et la généralisation des échanges transforme aussi la production. Quant la commercialisation du pain « prêt-à-consommer » s'introduit dans les campagnes et que le blé des régions plus productives arrive sur les marchés locaux, la vocation de « terre à blé » du Causse Méjean s'efface au profit de l'élevage du mouton. D'où l'abandon pur et simple des moulins à vent, par exemple.

Entre plateaux et vallées, bourgs et hameaux, maisons citadines et maisons des champs, les contraintes ne sont pas les mêmes mais riches et pauvres non plus ne construisent pas les mêmes édifices, les maisons rurales traduisent aussi l'histoire personnelle et familiale. Et il existait enfin, tout comme aujourd'hui, parmi nos ancêtres constructeurs des individus plus ou moins habiles !

1 Ferme du col du Rey (auvent).

2 Ventajols (faîtage croisé).

3 L'Hermet (fontaine).

L'INVENTAIRE

Le but de l'Inventaire des richesses archéologiques et artistiques de la France (Ministère de la Culture) est de conserver une mémoire raisonnée, écrite et photographiée, du patrimoine architectural et artistique... sachant que tout ce qui est construit ne pourra être conservé. Canton par canton, tout le bâti est visité et repéré sur des cartes. En confrontant les données aux archives existantes, on cerne des modes de construction, la structure des édifices, les matériaux employés, et on établit ainsi des « familles ». On opère alors une sélection (10 %) de bâtiments représentatifs de ces familles qui font l'objet d'une enquête plus approfondie, jusque dans les fonds d'archives. Ces données, mémorisées sur ordinateur, sont mises à la disposition du public afin de permettre une meilleure connaissance et une meilleure prise en considération du patrimoine.

En Lozère, trois cantons ont été traités : La Canourgue, Le Massegros et Villefort. Un certain nombre d'opérations ponctuelles ont également été menées à bien, en collaboration avec le P.N.C. : inventaire des filatures de soies des Cévennes, du hameau de l'Hôpital (Pont de Montvert) et du Pouget (Pourcharesses).

Inventaire des bâtiments et des richesses archéologiques et artistiques de la France. Direction régionale de l'action culturelle
5, rue Salle Levêque 34000 Montpellier
(67.52.85.85).

PAYSAGES ET SOCIÉTÉS

Outre sa qualité de patrimoine culturel et de témoignage historique, l'architecture du Parc national des Cévennes réunit, en un espace réduit, un échantillonnage exceptionnel d'expressions architecturales. Elle recouvre en effet une mosaïque d'unités géographiques. Substrats géologiques, reliefs et influences climatiques sont aussi divers que variés. Les « serres » (montagnes) schisteuses des Cévennes, méditerranéennes, secs, très accidentés mais d'altitude modérée, sont dominés par les masses granitiques du Lingas (1 410 m), de l'Aigoual (1 565 m) et du Lozère (1 699 m), avec leurs habitats montagnards à plus de 1 200 m. Le plateau calcaire du Méjean (800 à 1 000 m) offre par contre l'aspect d'une presqu'île dépourvue d'eau en surface, et dont l'amplitude du relief est faible. Entre ces grandes unités géographiques, les zones de contact ont un caractère mixte, lui aussi remarquable.

Sur la majeure partie de ces régions, du fait de la désertification précoce des campagnes, demeure un échantillonnage authentique de l'architecture de la fin du 18^e siècle et du 19^e, ainsi qu'un environnement paysager peu perturbé par la modernité. Sur la trame tissée par les données naturelles, chaque région a mûri au cours des temps une identité culturelle propre. Si bien que rechercher aujourd'hui le sens et la raison d'être du bâti, d'où découle la logique de ses formes, et une démarche d'enquêteur lisant des indices, recoupant des informations entre :

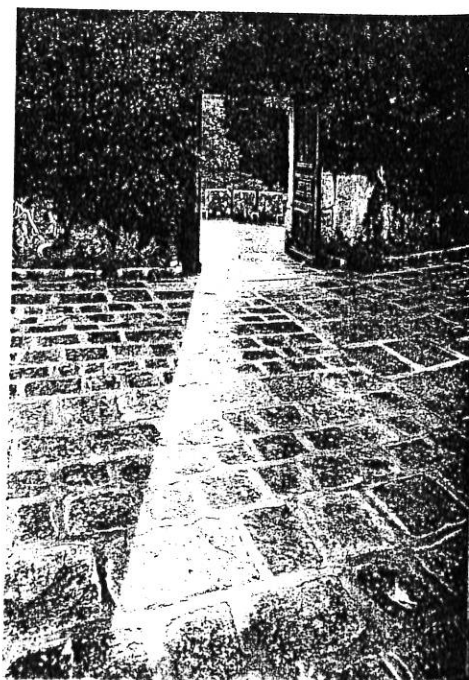
- le contexte écologique et géographique
 - climat, matériaux disponibles (roches, bois, etc.), profil du terroir (pentes, terres utilisables, températures extrêmes locales, exposition au vent et à l'ensoleillement, etc.);
 - proximité d'axes de circulation ou de régions géographiques différentes avec lesquelles un échange est possible...
- le contexte social, économique, historique et culturel
 - structure des propriétés et des cellules sociales (familles avec ou sans domesticité nombreuse à demeure);
 - organisation du bâti (circulations internes et externes, mitoyenneté, équipements collectifs...);
 - diversité et évolution des productions dans le temps;
 - épisodes historiques affectant le bâti (destructions liées aux guerres religieuses, processus d'abandon entamé à la fin du 19^e siècle et accéléré par la guerre de 1914 et l'industrialisation);

L'ARCHITECTE

« Il y a ici une telle unité entre paysage et architecture que les constructions paraissent sorties de terre : les murs des bancelles, les abris de berger, mais aussi les fermes, les villages, les petits châteaux, les églises... C'est la même taille de la pierre, on croirait la même main. Tous ont assimilé les mêmes techniques. Il n'y a pas de création indépendante de l'environnement. L'architecture rurale est liée aux ressources naturelles, à l'activité de la terre, et aux ressources spirituelles, c'est-à-dire à la culture.

Ce sont les « conditions permanentes qu'imposent la nature et l'histoire » : la force du ciel, la force de la terre, et celle de l'homme, qui ont engendré cette architecture. A l'Hôpital, sur le mont Lozère, l'architecture est remarquable par son implantation, sa symbiose avec l'environnement. A St-Julien-du-Tournel, la position dominante de l'église, le village et les petits jardins potagers, décrivent sans un mot la nature du pouvoir et le besoin de protection. Le granite et le calcaire se taillent très bien, on peut y modeler, dans un ensemble qui demeure sobre, le linteau ou la corniche qui « font » bien... Mais le schiste se taille difficilement : là, c'est l'invention dans l'implantation, dans l'intégration au terrain, dans les volumes, qui constituent tout l'intérêt.

Il faut commencer par regarder, mais pas seulement avec les yeux, avec l'intelligence aussi. L'image est porteuse d'un ensemble de données dont il faut s'imprégner pour les comprendre. Le milieu, la culture, le mode de vie... Disséquer un édifice, prendre des mesures, faire des statistiques, n'est pas l'essentiel, mais comprendre pourquoi, oui ! Lisez, dans Suger**, les textes sur l'élévation et la lumière et vous comprendrez pourquoi les édifices gothiques sont élancés, pourquoi les verrières qui frappent l'imagination. Notre société n'est plus proche de la terre. Elle a des modes de fonctionnement et de production nouveaux. Nous avons perdu ce rapport d'initia-



tion à la nature. Mais nous en avons conservé, au fond de nous-mêmes, la nostalgie. Nous sommes frappés par l'harmonie de l'architecture rurale et nous voudrions en donner une explication. Elle est innée. On a utilisé les matériaux d'une certaine façon parce qu'on a toujours fait comme ça. On sait que la pierre se pose sur son lit, qu'elle n'a pas la même tenue selon les cas, qu'elle peut porter plus ou moins haut... On a une connaissance physique du matériau et dès lors l'harmonie est possible sinon inévitable. Comment voulez-vous faire de la bonne architecture rurale si vous n'avez jamais touché de pierre ni gâché du mortier ? Comment ferez-vous une architecture liée à son environnement si cet environnement ne représente rien pour vous ?

Il faut parfois trois ou quatre mois de réflexion pour aboutir à la bonne solution. Ce que deux ou trois mille ans d'activité humaine ont façonné, on voudrait le remodeler à notre tour en quelques mois ! Et il faut rester en harmonie avec la technique originelle du bâtiment : injecter du ciment dans une fissure, introduire des linteaux en béton dans une maison en pierres, c'est prendre le risque de créer des désordres. Une isolation mal pensée dans un bâtiment ancien et les problèmes de condensation, d'emprisonnement de l'humidité dans les murs surgissent. Ces maisons ont une inertie thermique importante : les murs conservent la chaleur, puis la fraîcheur, et la restituent. Il y a peu de déperdition quand les fenêtres demeurent étroites et si elles sont orientées de manière à capter les rayons du soleil au bon moment. Ouvrez les fenêtres, bloquez la respiration des murs et la maison de fonctionne plus. C'est à ces subtilités qu'on reconnaît l'art de construire et d'habiter ».

Entretien avec Michel Verrot,
Architecte des bâtiments de France pour la Lozère.

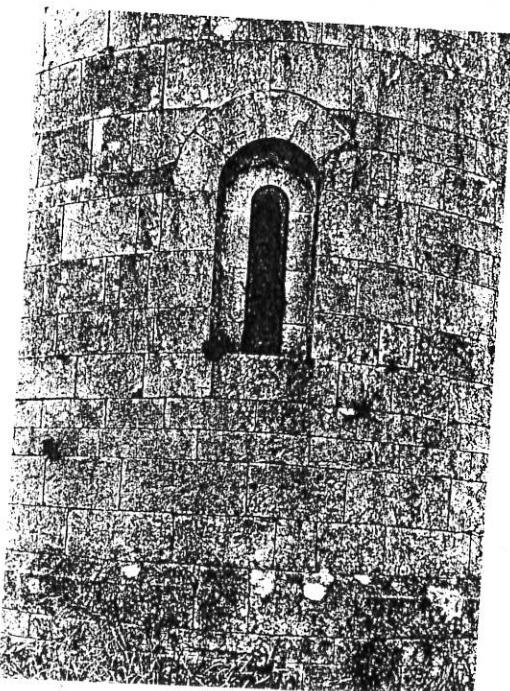
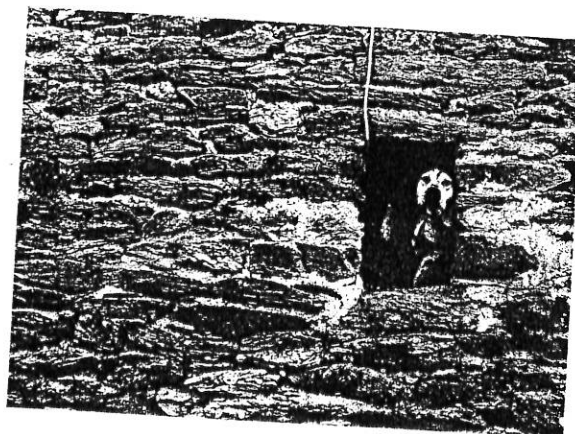
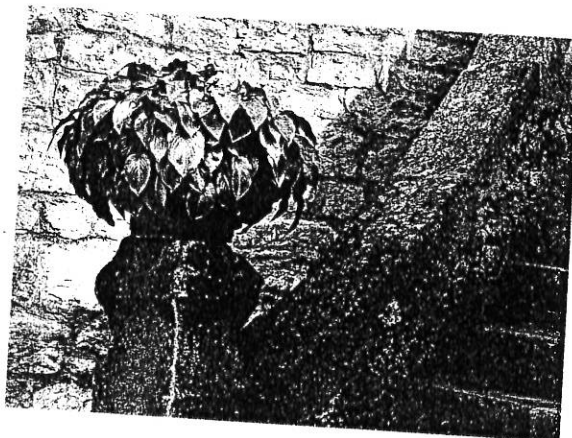
* Paul Léon (« Histoire des monuments français »).

** moine et homme politique, abbé de Saint-Denis (1081-1151).

— clivage « protestant-catholique » lisible dans les édifices religieux (si l'église se veut « prière de pierre », le temple n'offre pas de caractère sacré) mais surtout dans la présence constante des cimetières familiaux* près des hameaux protestants.

Même si le système constructif est contraignant pour l'organisation interne du bâtiment, on ne peut réduire au seul déterminisme des contraintes matérielles le fait qu'à certains endroits toutes les pièces d'habitation sont disposées à l'étage, tandis qu'ailleurs elles sont au rez-de-chaussée, ou bien que les circulations s'effectuent à l'intérieur, ou à l'extérieur des maisons... Certaines formes architecturales caractéristiques d'une aire culturelle donnée (l'emploi de voûtes par exemple, qui pallie l'absence de bois d'œuvre de portée suffisante pour les charpentes) sont adoptées dans des lieux où, matérielle-

* hérités de la période où les protestants n'étaient pas admis dans les cimetières catholiques (1686, Révocation de l'Edit de Nantes).



- 1 Cour intérieure du château de Roquedols.
- 2 Eglise Saint-Four du Pomicidou.
- 3 Escalier d'accès au perron d'une ferme caussenarde (Rouveret).
- 4 Estripo-cat (fer forgée empêchant le passage).

ment, elles ne sont plus obligatoires. Il y a une façon de faire dans laquelle une société se reconnaît, et par laquelle elle se différencie des autres. Ces aires culturelles ne sont pas toujours faciles à cerner avec précision mais leurs frontières se font sentir à l'intérieur du Parc national des Cévennes.

LA RUPTURE CONTEMPORAINE

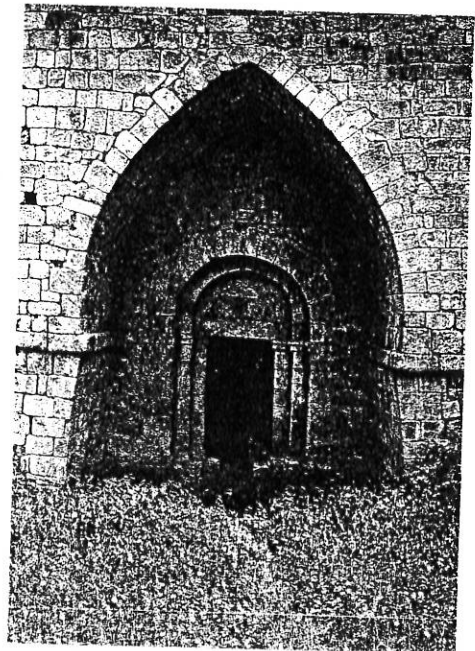
En tant qu'outil productif, la maison rurale n'avait pas de prix. Sa valeur économique ne lui est venue, en même temps que l'estime dont elle a commencé à jouir, que lorsque se sont multipliés les signes du déclin des sociétés qui lui avaient donné naissance. En 1950, la valeur des bâtiments n'était pas prise en compte dans l'estimation d'une exploitation agricole ! L'engouement pour le rustique et la résidence secondaire en ont fait un objet rare et cher. En même temps, la révolution industrielle était passée par là. L'ensemble des bâtis et des équipements qui structuraient le paysage en demeuraient jusqu'alors le prolongement. Cette harmonie s'est maintenue jusqu'à l'apparition des matériaux fabriqués. Ils ouvraient l'éventail des possibilités en matière de formes, de volumes, de couleurs, de lignes et de confort. Il sont bientôt apparus comme socialement désirables pour qui voulait être au goût du jour tandis que le bâti ancien se révélait partiellement inadapté à l'usage moderne. Des facilités inédites sont apparues aussi : les infrastructures jusque là laborieusement mises en place pour viabiliser un terrain ont été prises en charge, gracieusement, par les collectivités. Aujourd'hui, les normes et les modèles de construction sont imposés, de fait par les producteurs de matériaux, de droit par les règlements de l'Etat et des collectivités.

Les matériaux les moins chers, et les plus commodes d'emploi, sont toujours mis en œuvre dans l'architecture rurale mais aujourd'hui ils sont étrangers au contexte du bâti. Le souci utilitaire qui caractérise cette architecture se traduit par l'emploi d'éléments standardisés dont la mise en œuvre nécessite aussi peu de temps de travail que de technicité (contrairement au domaine de l'architecture « noble » qui demeure, elle, à la pointe des techniques). Les modèles de construction ne tenant guère compte des formes identitaires du bâti local et du contexte paysager, il en est résulté – à l'échelle de l'Europe – une banalisation des terroirs qui a suscité en réaction des tentatives de réglementation. En France, la politique actuelle des directions de l'Equipement consiste à rechercher l'intégration de l'architecture moderne dans son contexte et, pour cela, à définir les caractères dominants de chaque région. Les départements ont ainsi fait la liste des matériaux et des caractères « reconnus » dans un contexte défini.

Parallèlement, la société rurale en perte d'effectif continue à abandonner derrière elle nombre de bâtiments inem-

L'HISTORIEN

« La plupart des lieux habités étaient déjà en place au Moyen Age mais sous des formes qu'il nous est difficile de reconstituer. Avant que n'existe l'architecture proprement dite, l'habitat utilisait des abris naturels (grottes, avens...) à peine aménagés par un mur de défense, un foyer... Avec les habitats de plein-air commence vraiment l'architecture. Dès le début apparaît une organisation intérieure : dans la pièce unique, le lieu où l'on dort n'est pas celui où l'on conserve les aliments. Qu'il s'agisse d'habitat précaire lié à des activités saisonnières (cueillette, transhumance) ou d'un habitat plus durable, le mode de vie implique toujours un certain nomadisme. L'habitat des morts est la seule construction à ca-



Molezon.

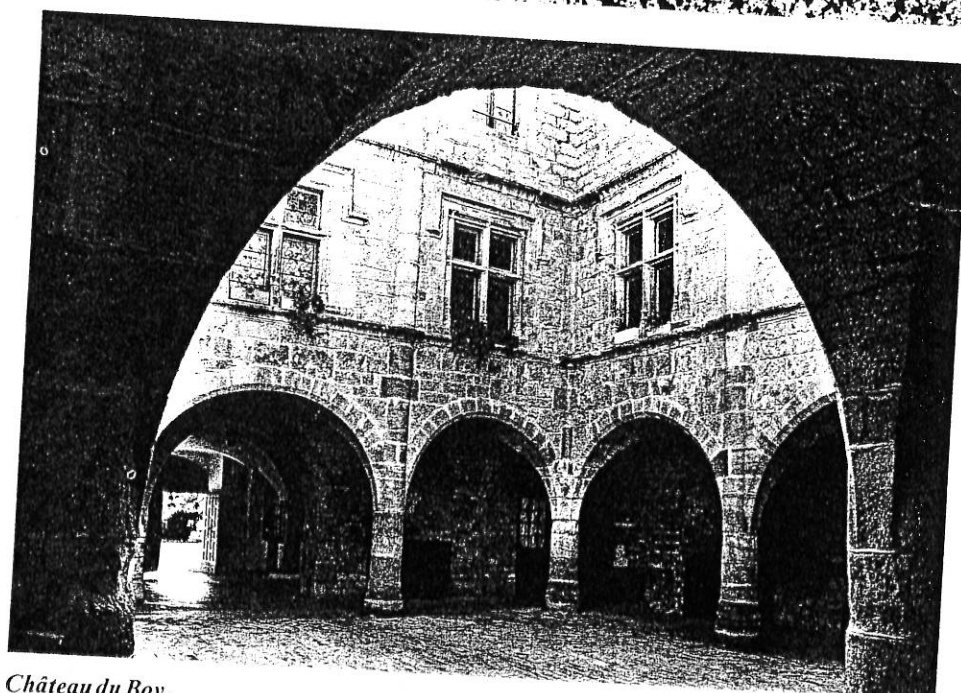
ploés. Ceux qui ont été délaissés avant de subir les modifications liées à l'ère industrielle font figure de vestiges archéologiques hérités de modes de construire, d'habiter et de vivre aujourd'hui révolus. A côté de ces objets de musées, les « réhabilitations » contemporaines respectueuses des formes ne manquent pas mais, malgré nos techniques et nos connaissances, nous sommes véritablement devenus incapables de construire comme nos aïeux. La connaissance ne suffit pas : il faut l'art, il faut la manière de faire, qui ne se réduit pas au « coup de main » de

ractère durable dont la mise en place implique d'ailleurs la résolution de problèmes techniques importants (transport et élévation des dalles de pierre qui composent les dolmens).

A l'époque gallo-romaine, les maisons ont déjà une forme proche de celle que nous connaissons aujourd'hui : peu de pièces, un plan rectangulaire. Il s'agit d'un habitat pauvre et d'un habitat de montagne : « l'atrium », la pièce où l'on vit en plein-air, se réduit à une terrasse demi-fermée orientée au sud. Il est difficile de savoir ce qu'a été l'architecture civile du Moyen Age car il n'en demeure que des arasements de murs liés à des forteresses, sur des escarpements. Par contre les châteaux forts sont nombreux et l'architecture religieuse a laissé aussi un héritage roman dont l'influence a marqué les siècles.

L'architecture civile est presque impossible à dater avec précision. Les linteaux gravés les plus anciens ne remontent pas au-delà du 16^e siècle et cela ne signifie pas que la maison était, à l'époque de sa construction, identique à ce que nous voyons aujourd'hui. Les linteaux gravés du 17^e sont un peu plus nombreux mais la majeure partie des constructions peut être datée du 18^e, et de la première moitié du 19^e. C'est la période de la forte expansion de la société locale : 1750-1850, qui correspond à un important besoin de logement. Beaucoup de maisons édifiées à ce moment sont parvenues jusqu'à nous mais pas forcément dans leur état initial ».

Entretien avec Gérard Collin,
Conservateur de l'Ecomusée du mont Lozère.



Château du Boy.

l'artisan et de l'artiste, c'est le produit d'une société et de son environnement naturel et culturel.

Le temps lui aussi, l'un des matériaux essentiels du bâti traditionnel, a subi un changement radical de perspective : on bâtissait pour longtemps, quitte à transformer ou à modifier l'usage des locaux, aujourd'hui on construit vite, pour un usage déterminé, et dans la perspective d'une génération.

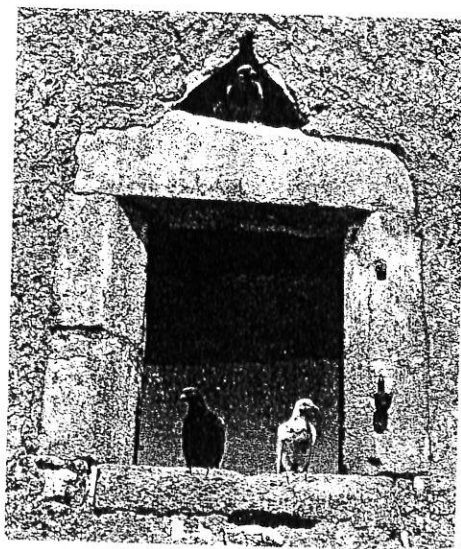
Ainsi, la froide logique voudrait qu'à terme, l'architecture rurale traditionnelle disparaisse.

LE CONTRE COURANT

Si il est illusoire de vouloir s'abstraire des conditions matérielles et sociales, on peut toutefois avoir l'ambition de modeler un cadre de vie à sa convenance. Des institutions telles que les Parcs nationaux sont l'émanation de sociétés qui ne se résignent pas à l'abandon de patrimoines culturels et naturels que l'évolution non maîtrisée de l'humanité implique. En matière d'architecture rurale, des collectivités, des associations, des particuliers, considèrent – avec le Parc national des Cévennes – que les musées ne suffisent

pas, qu'il faut aussi, dans un paysage vivant que ne dénaturent pas des aménagements hétéroclites, une architecture vivante dont l'équilibre et l'harmonie sont respectés.

Dans la zone centrale du Parc national, l'architecture a été considérée comme un élément du patrimoine culturel et paysager, et comme une ressource à valoriser. Cet outil à vivre et à produire qu'est la maison rurale devait continuer à remplir sa fonction, éventuellement avec une modernisation de ses aménagements, mais elle ne devait pas pour autant y perdre son caractère. Il ne s'agissait pas de faire du Parc un musée du 19^e siècle mais d'y



1

conserver un niveau d'exigence assez élevé, projet lié à l'ambition de susciter une image de marque valorisante pour une région à la recherche de nouveaux pôles d'équilibre économique. A l'heure où, de plus en plus nombreux, les visiteurs européens recherchent des paysages dont l'harmonie, l'authenticité, et la vie, les séduisent, le projet de maintenir dans une zone rurale habitée une forte exigence de qualité dans les aménagements n'a pas perdu de son actualité. Il s'agit de tourisme certes, mais bien plus encore. Car ce « produit touristique » ne se consomme pas, il se partage. Il s'offre au visiteur mais il participe aussi au bien-être de la maison, comme les fleurs du jardin dont on respire parfums et couleurs...

Plusieurs pistes ont été explorées, unissant la présence sur le terrain, les études techniques, recherches et essais, réglementation et subventions :

- **Pour le patrimoine immobilier du Parc**
- La mise en valeur de bâtiments exemplaires, ou d'ensembles architecturaux, équipés d'un matériel d'interprétation, destiné à expliquer au public leur structure et leur fonctionnement (Mas Camargues, Troubat, La Roquette...). Ce sont des témoins, intégrés dans un système d'écomusées, et rendus au domaine public.

* terrasses aménagées pour les cultures (faïsses, traversiers, accols...).

- La restauration de bâtiments exceptionnels (château de Florac, château de Roquedols) consacrés au fonctionnement du Parc et à l'accueil du public.

- L'aménagement de bâtiments « ordinaires », issus de l'architecture rurale, pour le logement des moniteurs-gardes.

• Pour les bâtiments privés

L'application des « contraintes architecturales » liées au territoire de la zone centrale a une contrepartie financière, au moins pour les agriculteurs résidents : le versement d'une subvention compense le « surcoût » architectural. Mais l'application d'une réglementation architecturale doit être négociée au cas par cas : d'une part aucun « modèle » ne peut s'appliquer uniformément (comme il ressort des pages qui suivent...), d'autre part, parmi les relations complexes que focalise la maison, il ne faut pas sous-estimer celles qui la lient à ses habitants... Plus que leur outil de travail ou d'habitat, elle est le prolongement d'eux-mêmes et ils en sont la matière vivante. Car cet objet n'en est pas un pour eux. Ils ne le voient pas de l'extérieur, ils le vivent de l'intérieur...

La construction de bâtiments neufs n'étant pas autorisée (sauf à usage agricole), une restauration à l'identique est exigée pour ce qui est de l'extérieur du bâtiment (où en référence aux bâtiments voisins si la ruine est trop dégradée pour qu'on puisse reconstituer la forme originelle). Cette contrainte a pour but de conserver l'aspect extérieur des constructions et l'homogénéité de l'ensemble bâti, en réaction à la banalisation qui affecte le

1 Encadrement calcaire avec arc de décharge triangulaire.

2 Modeste porte, majestueux escalier.

2



L'ETHNOLOGUE

« Pour comprendre l'architecture rurale, au-delà d'une simple analyse descriptive, il faut essayer d'inventorier le faisceau de relations qui existe entre ses formes et les modes d'organisation qui lui sont propres (famille, groupe domestique) d'une part et, d'autre part, le groupe communautaire. Essayer de comprendre comment, partant d'un mode d'organisation de l'espace et de la société, on en est arrivé à construire un type d'architecture particulier. Pour cela il faut passer d'abord par une connaissance assez large du milieu : social, naturel, économique, culturel. Ensuite il faut essayer d'entrer dans la maison elle-même : les circulations intérieures, la distribution des pièces d'habitation et les locaux de production. On essaie de comprendre comment la maison fonctionnait, sinon au moment de la construction, du moins lors du dernier aménagement. Il faut déceler les contraintes du programme : ce qui relève du site, de la topographie, des matériaux, du paysage agraire, du mode de groupement (dispersé, groupé), la différenciation sociale et économique (un métayer n'a pas la même maison qu'un propriétaire), la destination des bâtiments (polyculture, viticulture, céréaliculture...), et les distinctions qui sont propres à la maison elle-même : morphologie, localisation du logement, mode d'accès aux étages, procédés de

construction... On arrive à repérer, dans cet ensemble, un faisceau de relation. Il est intéressant aussi d'y discerner les frontières culturelles : la zone d'influence du Massif Central, avec la masse imposante des maisons, l'omniprésence de la pierre – y compris pour les toits – et la faible utilisation du bois, l'habitation à l'étage presque systématique... Tandis que la zone d'influence de la Méditerranée se lit aux petits volumes, à la présence de la tuile creuse, etc. Dans les zones frontalières, on emprunte à un modèle plutôt qu'à un autre et ce choix est révélateur de l'appartenance à une communauté d'intérêt. Il ne faut pas avoir de préjugés utilitaires. La maison paysanne s'y prête parce qu'elle est très fonctionnelle. Mais il demeure une part inexplicable qui est propre au choix. La marge de manœuvre de l'humanité... Ce serait dommage de l'oublier ».

Entretien avec Jean Guibal,
Conservateur du Musée Dauphinois (Grenoble) et
collaborateur du Corpus d'architecture rurale*.

* Collection (éditée chez Berger Levrault) du Musée des arts et traditions populaires dont l'objectif est de repérer un échantillon de 300 ou 400 spécimens qui représenteront les modes de vie, les pratiques et les modes de construction des différentes régions françaises. La région du Parc national des Cévennes est concernée par deux volumes en cours de réalisation : l'un sur le Languedoc-Roussillon (H. Raulin), l'autre sur le Rouergue (M. Carlat).

territoire rural. Elle n'empêche pas l'adaptation interne du bâtiment à de nouveaux usages et à de nouvelles manières d'habiter, à condition que ceux-ci soient en harmonie avec l'esprit de l'architecture traditionnelle. C'est ce qui distinguera à long terme le caractère de la zone centrale du Parc, ou d'autres zones où s'exprime une exigence similaire, du « tout venant » où subsisteront seulement quelques éléments isolés du patrimoine architectural dans un tissu construit profondément remanié. Les bergeries modernes, dont la présence s'est avérée nécessaire pour le maintien de l'activité agricole, ainsi que les réseaux de chemins, de lignes électriques et téléphoniques, doivent être intégrés autant que possible dans le contexte et... s'y faire oublier.

Néanmoins tout ne peut être préservé. Les bâtiments les plus prestigieux, châteaux, manoirs, fermes fortifiées, sont souvent à l'abandon faute d'usage et de moyens financiers. Les terrasses* de culture ne peuvent être maintenues sans une logique productive ou une reconversion à un usage contemporain. Or, la maison cévenole, et le paysage, ne sont plus eux-mêmes sans le dessin des « bancels »* qui les environnent...

Produit d'une logique qui associe un terroir et une culture, l'architecture rurale

n'est pas le résultat d'une recherche esthétique, non plus qu'un paysage grandiose ne se veut tel. Leur qualité commune est, en quelque sorte, innocente. Mais aujourd'hui, pour la préserver, il faut avoir ressenti la relation que le bâti entretient avec la matière et avec l'espace. En analyser les composantes : matériaux, volumes, formes, lignes, proportions, couleurs, tonalités, textures... L'ensemble forme un tout où chaque modification appelle prudence et réflexion. Une ouverture, disproportionnée, mal placée par rapport à la logique initiale, et la façade grimace ! Un mur trop haut, un toit trop pentu, des enduits trop apparents et le charme est rompu.

Ce n'est pas dans l'absolu que ces caractères sont examinés mais en référence à leur contexte car rien de ce qui est construit dans le Parc national des Cévennes ne devrait l'être sans référence à l'environnement. C'est le mystère de cette harmonie parvenue jusqu'à nous que nous tentons de préserver. Une harmonie née du temps, de la nature, et des générations d'hommes.

Michelle Sabatier,
avec la collaboration de
François Joly, architecte.

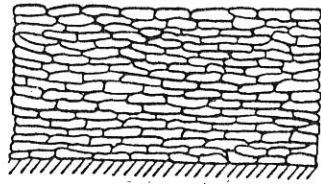
ih "Pierre sur
Pierre".
(Revue "Cévennes")



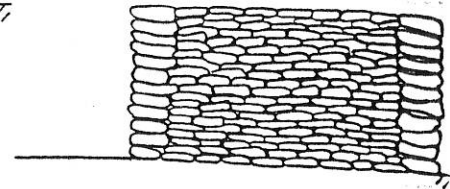
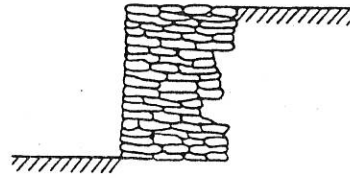
in
 N^o spécial de "Cévennes",
 Revue du Parc National
 des Cévennes, (1991).

TYPOLOGIE DES MURS EN PIERRE SECHE

TYPE I

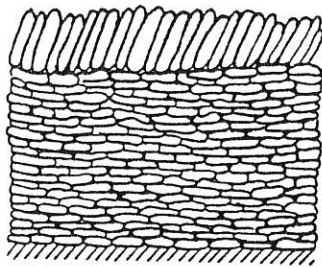


Face

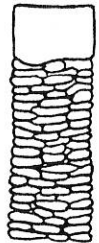


Coupes possibles

TYPE II

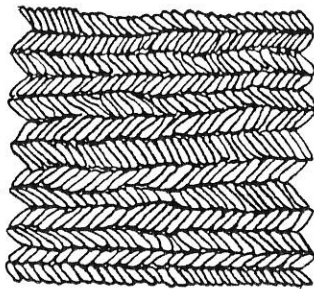


Face

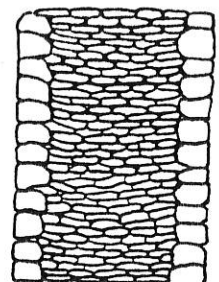


Coupes possibles

TYPE III

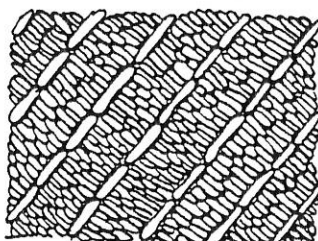


Face

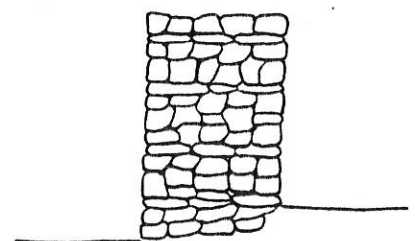


Coupe

TYPE IV



Face



Coupe

PROVENCE-COTE-D'AZUR (17)
ALPES-MARITIMES (06)

LES CABANES EN PIERRE SECHE DU PLATEAU DE CAUSSOLS (Alpes-Maritimes)

par Michel GOURDON et Jacques NATALE.

Dans le dessein d'établir une carte de l'occupation rurale de l'arrondissement de Grasse, au XIX^e siècle, nous avons entrepris l'inventaire de tous les édifices en pierre sèche de la région.

D'un autre côté, l'urgence d'un tel inventaire s'est fait sentir au fur et à mesure de nos investigations sur le terrain. En effet, ces constructions disparaissent les unes après les autres, d'une façon souvent rapide, sous l'impact du temps et des hommes. Bon nombre d'entre elles sont déjà réduites à l'état de ruines, ne laissant apparaître que de vagues lambeaux architecturaux souvent très peu utilisables.

Nous ne considérerons dans cet article que les cabanes en pierre sèche voûtées en encorbellement, situées sur le plateau de Caussols. Nous ferons allusion à d'autres édifices en pierre sèche dans la mesure où ils complètent notre étude sur les cabanes.

1. - SITUATION GEOGRAPHIQUE.

Le plateau de Caussols se situe dans les Préalpes grassoises à environ 1000 m d'altitude. Il est limité dans sa partie nord par les barres de Calern (1456 m), au sud par le massif du Montet (1335 m), à l'est par le plateau de Cavillone (1031 m) et à l'ouest par la montagne de Thiey (1552 m).

Il est constitué de calcaire jurassique et crétacé, très riche en fossiles, et qui offre un matériau de premier choix pour l'édification des cabanes.

Il peut se diviser en deux parties selon un axe est-ouest qui suit la route actuelle traversant le plateau. Au sud de cet axe (soit sur les 3/4 du plateau) une zone au relief très tourmenté de lapiaz, avec toute fois quelques grandes dolines, s'étend jusqu'aux pieds du versant nord du Montet. On ne rencontre là que très peu d'habitations, et actuellement peu de culture : c'est le domaine des moutons. Au nord de l'axe (soit sur 1/4 du plateau) s'étend une zone intensément cultivée où les habitations sont plus nombreuses, quoique dispersées.

C'est dans la partie sud (les Claps, Pierre Haute, les Cabanes, les Clapiers, le Montet Nord) que l'on rencontre la grande majorité des cabanes en pierre sèche.

2. - LES CABANES EN PIERRE SECHE.

2.1. - Architecture.

Nous avons recensé à ce jour plus de 40 cabanes sur le plateau de Caussols. 25 seulement sont suffisamment bien conservées pour être étudiées.

2.1.1. - Aspect extérieur.

Elles sont constituées de blocs de calcaire de la base au sommet (cf. fig. 3,1). Des différences architecturales permettent de classer ces cabanes en plusieurs catégories. Certaines sont massives, certaines présentent une ou plusieurs ruptures bien marquées dans le profil extérieur et déterminant une, deux ou trois corniches entre la base et le sommet. Pour notre part nous avons appelé degrés les hauteurs de murs